

L'habitat aux îles de la Madeleine

Noël Falaise

Volume 3, numéro 6, 1959

Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020180ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020180ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Falaise, N. (1959). L'habitat aux îles de la Madeleine. *Cahiers de géographie du Québec*, 3(6), 209–221. <https://doi.org/10.7202/020180ar>

L'HABITAT AUX ÎLES DE LA MADELEINE

par

Noël FALAISE

professeur à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal

Le problème de l'habitat aux îles de la Madeleine est, à première vue, assez déroutant. La répartition des maisons semble, en effet, relever du domaine de la fantaisie : les unes se trouvent perchées au sommet de collines dénudées, les autres, et elles sont nombreuses, volontairement éloignées des routes ; parfois elles se succèdent en rang d'oignons, si près l'une de l'autre qu'un habitant peut regarder à loisir ce qui se passe chez son voisin ; parfois elles se groupent pour former des figures géométriques, le plus souvent des triangles. On pourrait croire que les maisons sont sorties de terre comme des champignons et que les principales îles en ont été parsemées sur toute leur surface. Par ailleurs, les cartes du cadastre viennent confirmer cet éparpillement curieux ; les terres sont de toutes les dimensions et de toutes les formes possibles. Près de la moitié d'entre elles ont de 1 à 10 acres,¹ mais certaines s'étendent sur plus de 100 acres. Si l'on veut établir une moyenne malgré de telles dissemblances, on peut affirmer que la plupart ont de 14 à 18 acres, ce qui est bien minimisé à côté des 130 acres dont dispose, en moyenne, chaque terre du Québec. Ces chiffres se reflètent admirablement dans la physionomie complexe des cadastres qui, cependant, se comparent assez mal avec les cartes de répartition de l'habitat, car un grand nombre de terrains ne sont pas occupés par les hommes et servent uniquement de pâturages.

La localisation des agglomérations, dont les limites sont assez floues par suite de la densité générale de l'habitat, répond à des conditions de site qui ont exercé leur influence dès le début du peuplement et qui la maintiennent aujourd'hui sur l'activité économique. Grâce à elles, les villages sont devenus peu à peu les pôles d'attraction où les pêcheurs vont vendre leur poisson aux coopératives, où les diverses usines de préparation et de conserverie se sont installées, où les navires de l'extérieur viennent débarquer la gamme infiniment variée des produits de ravitaillement.

Enfin, la maison madelinote présente souvent des caractères originaux, héritage de coutumes ancestrales qui s'éteignent doucement depuis que les diverses manifestations du progrès technique, comme la facilité des transports et la radio, se sont répandues aux îles. Approchons-nous de cette maison et voyons de plus près sa physionomie.

LA MAISON MADELINOTE

De nos jours, les Madelinots font venir du continent le bois de construction dont ils ont besoin, mais il n'en fut pas toujours ainsi et pendant longtemps

¹ Un acre équivaut à 0.4 hectare ; un mille carré, à 2.58 kilomètres carrés.

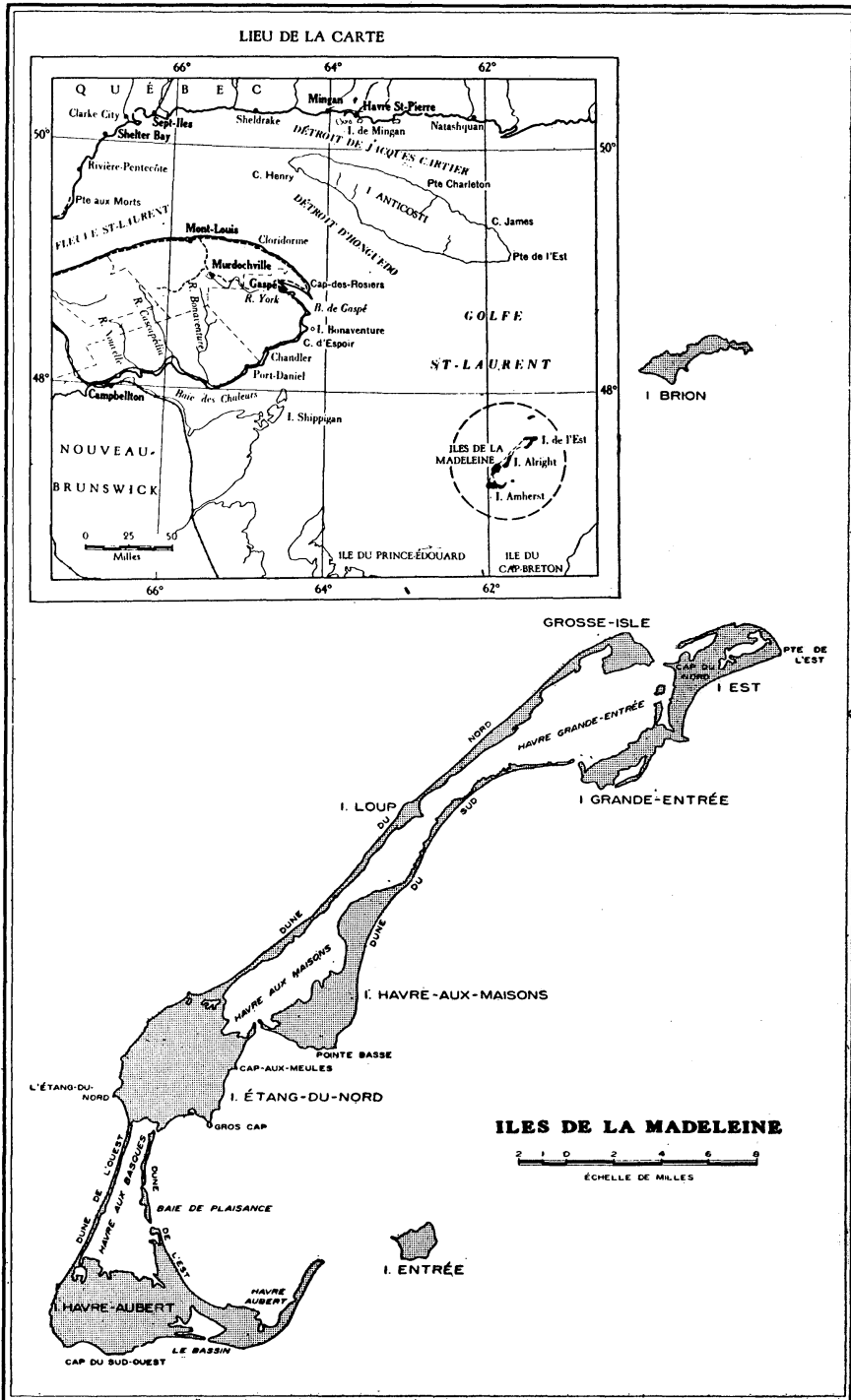
édifier une maison posa d'épineux problèmes : pas d'arbres assez grands pour être débités en planches ou madriers ; pas d'argile, pas de cailloux ou moellons susceptibles d'entrer dans l'édification d'un mur. Les seuls blocs utiles à cette fin sont situés sur une île excentrique, la Grande-Entrée, où les dépôts glaciaires sont assez abondants ; quant aux galets que déposent les vagues, ils sont évidemment trop petits et le grès des falaises est très friable. Les premiers habitants n'avaient donc à leur disposition que de bonnes étendues forestières composées d'arbres dont la partie utilisable du tronc, pour la construction, ne dépassait guère douze pieds de long. Pareille longueur est insuffisante pour bâtir une habitation selon le modèle classique de la maison « en bois rond », avec des billes appliquées horizontalement les unes sur les autres et mortaisées aux quatre coins. Les premiers logis furent donc construits tant bien que mal avec des troncs non équarris appliqués verticalement et mortaisés à leur bout supérieur avec ceux de la toiture, suivant ainsi une technique bien adaptée à la faible dimension des billes disponibles.

Très tôt apparut le « tambour », si fréquent encore de nos jours mais qui, peu à peu, tend à disparaître ; il s'agit d'une annexe au rez-de-chaussée, qui servait originellement de débarras. Le tambour constitue aujourd'hui un élément important de l'habitation madelinote car, très souvent, le plan du rez-de-chaussée dépend de lui ; dans ce cas, il s'incorpore au logis et, toute cloison intérieure supprimée, double la grandeur de la cuisine. Celle-ci devient alors une pièce très vaste, bien dégagée, capable d'accueillir une vingtaine d'invités, les soirs d'hiver. Aux Îles comme dans toutes les zones rurales de l'Acadie et du Québec, le foyer de la maison, c'est-à-dire l'endroit où la vie familiale et sociale se manifeste le plus, est la cuisine ; il importe donc qu'elle soit grande et spacieuse. Les Madelinots, dont les maisons sont d'un voisinage immédiat, mènent une vie sociale très active pendant la morte-saison, coutume qui nécessite évidemment un local assez vaste. Sans le commode tambour, la cuisine devrait occuper près de la moitié du rez-de-chaussée, ce qui ne laisserait pas suffisamment d'espace aux autres pièces. Le tambour répond donc à un incontestable besoin social et rares les anciennes maisons qui en sont dépourvues. Dans une page charmante de ses *Croquis laurentiens*,² le Frère Marie-Victorin raconte que, parfois, le tambour est « décollé » de la maison et octroyé, en guise d'héritage, à l'un des fils en état de se marier. Le jeune ménage s'installe dans la minuscule demeure et lui adjointra quelques années plus tard un corps de logis plus confortable. Voilà qui ne manque pas de pittoresque et il est bien possible en effet que la chose se soit déjà produite... exceptionnellement ; n'oublions pas que le Frère Marie-Victorin tenait l'anecdote d'un pêcheur du Havre-aux-Maisons et que sur cette île-là les imaginations fertiles ne manquent pas.

Après avoir vu son rôle passer de simple débarras à celui d'une grande annexe faisant corps à la cuisine, le tambour perd de plus en plus la faveur des Madelinots. Les maisons nouvelles en sont dépourvues et il n'y a pas lieu de s'en étonner car la tradition des grandes soirées avec vingt ou vingt-cinq invités ne subsiste que chez les vieilles familles. Les jeunes, là comme ailleurs, cherchent

² FR. MARIE-VICTORIN, *Croquis laurentiens*, Montréal, 1920, pp. 214-215.

FIGURE I
LES ÎLES DE LA MADELEINE



leurs distractions hors de la maison, au restaurant, au cinéma, dans une randonnée en automobile, ou préférèrent la variété des émissions radiophoniques à la monotonie des voisins qui racontent toujours les mêmes histoires.

En général, la maison madelinote ressemble beaucoup à l'habitation gaspésienne, mais cet air de famille ne va pas sans quelques variantes. Le tambour, par exemple, a conservé dans la péninsule son rôle initial de débarras sans subir la moindre évolution. Une autre dissemblance, moins sérieuse, est la prétention des logis madelinots qui se payent souvent le luxe d'une large fenêtre en saillie (*baywindow*). Il est significatif de voir les modestes maisons de là-bas flanquées de cette saillie vitrée que l'on ne retrouve aussi fréquemment que parmi les beaux cottages anglais de la Nouvelle-Écosse et de la Nouvelle-Angleterre. L'influence est évidente et montre bien que si les îles font partie de la province de Québec au point de vue administratif, la proximité des Maritimes ne peut néanmoins rester sans effet.

Les maisons récentes n'appellent aucune remarque particulière ; elles sont dépourvues de *baywindow*, de tambour et de toute autre caractéristique originale. Recouvertes avec goût d'un bardeau d'amiante bien choisi, elles sont propres, coquettes et ne le cèdent en rien aux habitations des plus riches régions de la campagne québécoise.

L'OCCUPATION DU SOL

L'archipel madelinot comprend, d'une part, un ensemble d'îles où abondent tourlières et collines dénudées sur lesquelles souffle fréquemment un vent de tempête et, d'autre part, d'immenses flèches de sable dont la superficie totale dépasse largement celle des îles elles-mêmes. Actuellement, la population, qui se chiffre à quelque 11,600 personnes, n'occupe que les îles proprement dites et l'on peut estimer la surface effectivement peuplée à quelque quarante milles carrés (100 km²). C'est dire que la densité nette de la population est d'environ 290 habitants par mille carré. Ne dissertons pas sur ce chiffre qui pour nous, Nord-Américains, apparaît fantastique ; ce n'est pas sur l'émiettement des terres que nous voulons retenir notre attention, mais plutôt sur son désordre indescriptible.

La physionomie actuelle de l'habitat aux îles de la Madeleine est la conséquence de trois modes successifs d'occupation du sol ; chacun d'eux a laissé une empreinte originale qui subsiste avec d'autant plus de netteté que les deux premiers ont été appliqués dans des régions différentes.

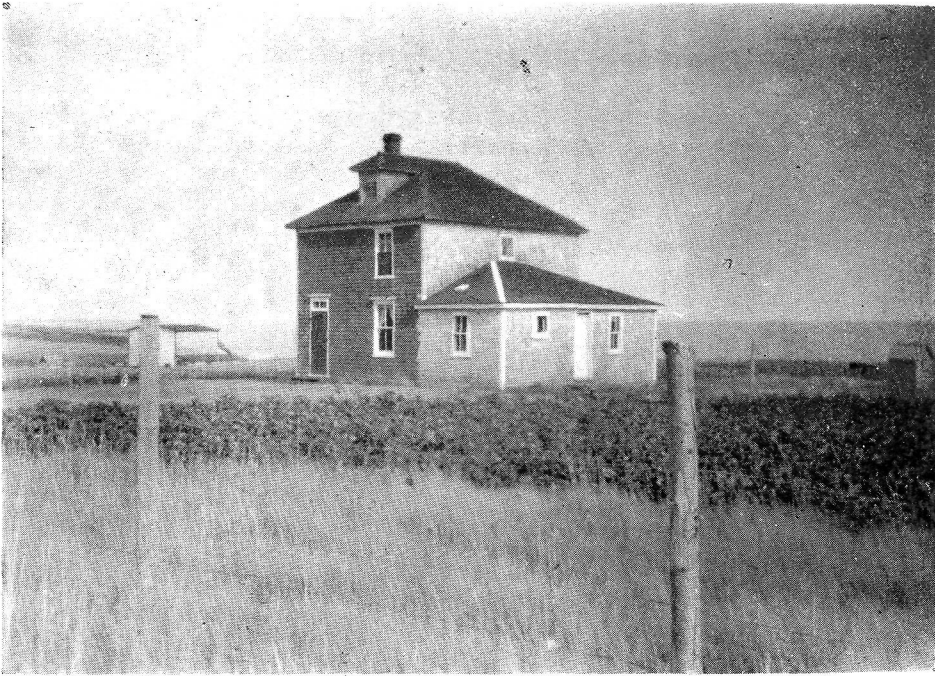
1. Première étape

Les premiers occupants se taillèrent de vastes domaines de 200 ou 300 acres au fond des anses où leurs barques pouvaient trouver un abri sûr. Une partie du terrain était soigneusement cultivée, une autre servait de pâturage et le reste, la plus grande part, constituait une bonne réserve de bois de chauffage. Les hommes aimaient à se grouper ; aussi les premiers havres choisis furent-ils

assez voisins les uns des autres pour former un certain noyau d'occupation contrastant avec l'arrière-pays délaissé. Jusqu'à l'arrivée des Acadiens venant de Miquelon en 1792, les seuls endroits occupés furent le havre Aubert, le site et le voisinage immédiat du cap aux Meules, du havre aux Maisons et de la pointe Basse. Les enfants s'éloignaient en effet le moins possible du domaine familial ; souvent même ils y établissaient leur maison, ayant avec leurs parents la réserve forestière et le pâturage en commun. Le morcellement des terres a donc commencé presque au début de l'occupation, alors que de vastes terrains étaient

PHOTO I

MAISON AVEC TAMBOUR



(photo Noël Falaise.)

Le rez-de-chaussée comprend, outre une cuisine considérablement agrandie par le tambour, un salon et (ou) une salle à manger ainsi que la chambre des parents. L'étage est divisé parfois en quatre ou cinq chambres, parfois en deux dortoirs. Sous les combles, un grenier ou une autre chambre.

encore disponibles à deux ou trois milles de distance. Inutile d'ajouter que les limites du ou des domaines filiaux au sein de la terre paternelle étaient rarement définies ; parfois tel arbre ou tel piquet servait de borne. Cette confiance mutuelle n'était pas sans beauté mais elle laissait le champ libre à bien des complications lorsque de nouveaux partages devenaient nécessaires. À l'époque, les difficultés étaient cependant vite résolues, le problème consistant à se partager entre père et fils, puis entre fils et petits-fils, la seule partie frontale du terrain ;

tout se passait en famille, ce qui, dit-on, simplifiait bien des choses. Par ailleurs, chaque foyer ne possédait guère qu'un cheval, deux ou trois bêtes à cornes, quelques poules et, parfois, quelques moutons. Le bétail de la communauté vivait dans le grand pâturage, « le pré » comme l'on dit encore, mais chacun connaissait les bêtes qui lui appartenaient et la propriété d'autrui n'avait pas besoin de clôture pour être respectée.

Parfois, à l'exemple du père, les fils installaient leur demeure près du rivage, mais il arrivait beaucoup plus souvent que celles-ci fussent disposées nettement en retrait, formant ainsi la base d'un triangle dont le sommet, regardant la mer, était occupé par la maison paternelle. Cette association géométrique est, encore de nos jours, tellement répandue non seulement dans le voisinage des côtes mais à l'intérieur même des îles qu'elle semble obéir à une ancienne coutume. Les Madelinots eux-mêmes expliquent que le recul du domaine forestier provoqué par le travail du père incitait les fils à s'établir à proximité de sa limite, donc derrière l'habitation paternelle et le pâturage, afin de s'approvisionner en combustible avec le minimum d'effort. Ce témoignage des insulaires prend sa force lorsque l'on constate qu'un bon nombre de ces associations de formes géométriques sont séparées par des routes ou des chemins. Les premiers chemins, en effet, traversaient tantôt de longues superficies encore inoccupées, tantôt une série de vastes domaines familiaux dont la partie arrière était boisée ; ils devaient éviter dans la mesure du possible les réserves forestières que le sous-bois extrêmement dense rendait pratiquement impénétrables, et passaient donc soit à l'avant de chaque domaine lorsque les maisons filiales n'étaient pas trop reculées, soit à travers les grands pâturages, afin d'accommoder tous les intéressés. À cette époque, les chemins n'étaient guère que des ornières de charrettes, dont le tracé capricieux n'hésitait pas à faire un long détour pour satisfaire telle famille isolée.

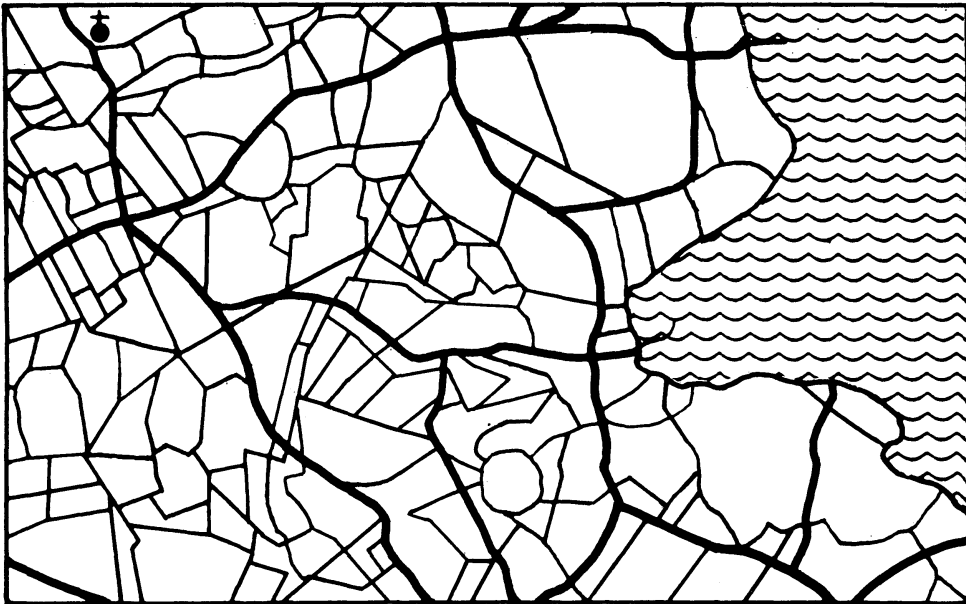
Le morcellement s'est continué suivant le même principe dans les régions plus nouvelles, mais celles qui avaient été découpées par l'occupation depuis déjà plusieurs générations perdirent leur caractère communautaire par suite d'un bornage devenu indispensable. Mais en dépit de l'augmentation de la population, la physionomie primitive n'en subsiste pas moins dans presque toutes les régions, surtout dans Fatima (au Nord-Ouest de Cap-aux-Meules) et dans Pointe-Basse (sur l'île du Havre-aux-Maisons). Là, on retrouve ces maisons éparpillées sans ordre, les unes installées comme par coïncidence le long du chemin, les autres perdues au milieu des terres. Détail éloquent : à Pointe-Basse, 62% des individus se nomment Arseneault ou Lafrance, ce qui constitue un vivant reflet du morcellement foncier à caractère familial.

2. Deuxième étape

L'installation des premiers fils au sein du domaine familial se fit plus rare lorsque les superficies moyennes devinrent insuffisantes par suite de la densité croissante de la population. Vers la fin du siècle dernier, alors que près de 6,000 personnes habitaient l'archipel, les jeunes ménages avaient déjà coutume de demander au seigneur des îles, Sir Isaac Tristram Coffin, de modestes terrains le

long des routes, vers le centre des îles, où le clergé bâtissait de nouvelles églises. Le résultat fut qu'à l'éparpillement désordonné succéda, ailleurs, un alignement méthodique des maisons. Sur l'île de l'Étang-du-Nord, le contraste entre la répartition de l'habitat à Fatima et à Lavernière demeure encore très net. À Fatima, les chemins s'étirent au petit bonheur à travers le semis des maisons, sans exercer d'attraction apparente. À Lavernière, la route est l'artère au long de laquelle l'habitat s'est aligné, la régularité est particulièrement remarquable

FIGURE II
CADASTRE EN « PUZZLE » DANS FATIMA



(échelle approximative 1 : 30,000)

On se croirait en présence d'un cadastre des régions méridionales de la France ; mais ici, l'habitat est dispersé dans les terres. Ce type de cadastre, qui se retrouve partout aux îles de la Madeleine, n'existe nulle part ailleurs au Canada.

dans le voisinage de l'église. Sur l'île du Havre-Aubert, la paroisse Saint-François-Xavier-du-Bassin présentait vers 1915 la même ordonnance rectiligne mais, plus qu'à Lavernière encore, celle-ci fut atténuée par une troisième étape dans la mise en place de l'habitat.

3. Troisième étape

Cette fois, ce furent les terres de l'intérieur, occupées au cours de la seconde étape, qui durent subir le morcellement ; elles pouvaient avoir une superficie variant de trente à cinquante acres et, devant l'accroissement conti-

nuel de la population, les propriétaires cédèrent les parties reculées de leur domaine, conservant la zone frontale qui donnait sur la route. Les subdivisions se multipliant à l'infini, de nombreux occupants durent acheter dans le secteur moins hospitalier des collines, qui se trouve généralement au centre de chaque île, un grand lopin pour cultiver le foin et faire brouter les bestiaux. Nécessité fait loi : ces gens devinrent autant agriculteurs que pêcheurs, cultivant la pomme de terre, fauchant leur champ de mil et de luzerne, laissant paître les moutons près des sommets, les bovins un peu plus bas. Mais les chemins qui pénétraient les collines ne furent guère bordés de maisons ; ils servent surtout à relier les zones peuplées et à faciliter le transport du foin à la grange, toujours sise près de l'habitation.³ De ce fait, Lavernière et le Bassin perdirent de leur régularité rectiligne. On peut même remarquer que le côté nord de la route de Lavernière, côté des collines, est plus densément peuplé que le côté sud, où les pêcheurs ont préféré s'installer le long des chemins conduisant à la mer.

Partout sur les îles, le ravitaillement en eau potable est longtemps demeuré assez pénible. L'eau ne manquait pas, loin de là, mais un certain nombre de familles devaient, plusieurs fois la semaine, renouveler leur approvisionnement ; un fils installait deux gros barils sur une charrette et allait puiser au ruisseau voisin. Les endroits où l'on puisait étaient bien déterminés et des petits réservoirs y étaient aménagés dans le lit du ruisseau. C'était sans doute un spectacle assez original que de voir, dès le lever du soleil, six ou sept charrettes faire la queue à ces points stratégiques, attendant que les premiers arrivés aient fini de remplir leurs barils. De nos jours, des systèmes d'aqueduc sont construits dans plusieurs régions et, ailleurs, presque toutes les familles possèdent un puits. Ainsi, grâce à la bonne répartition des ruisseaux et à l'abondance des nappes souterraines, le besoin d'eau potable n'a donc pas exercé d'influence appréciable sur la distribution de l'habitat (sauf dans le Nord-Ouest de l'île de l'Étang-du-Nord).

LES AGGLOMÉRATIONS

Le voyageur qui, pour la première fois, se promène à l'intérieur de chaque île s'attend à rencontrer quelques villages car Lavernière, Fatima, Saint-François-Xavier, Havre-aux-Maisons sont nettement représentés par un point noir sur sa carte routière. Or voilà que, sur place, ce point noir ne semble correspondre à aucune concentration notable ; seule l'église apparaît, perdue le long de la route au milieu de maisons éparpillées là comme ailleurs. C'est que l'église, pour être facilement accessible à tous les paroissiens, doit être située hors des agglomérations côtières — les seules qui existent — dont la position est excentrique. L'église

³ D'où la nécessité d'un abri dans les champs où le foin est cultivé. Cet abri, qui joue un rôle périodique et qui est bien fait pour résister au vent, est une construction très originale et exclusive aux îles ; il s'agit d'une chambre cubique de bois rond ayant quelque douze pieds de côté et que couvre un toit pointu pouvant glisser le long de quatre piquets verticaux. On peut ainsi soulever le toit le long des glissières au fur et à mesure que le foin accumulé dépasse la capacité de la chambre.

de Lavernière, par exemple, est érigée en plein centre de l'île, situation logique même si les fidèles de Cap-aux Meules et de l'Étang-du-Nord, qui fréquentent tous cette église, doivent parcourir trois ou quatre milles chaque dimanche matin. De cette observation découle une remarque évidente : l'attrait extraordinaire qu'exerce la mer sur l'habitat groupé. Tous les villages dignes de ce nom sont localisés à un point stratégique de la côte, qu'il s'agisse de Cap-aux-Meules, de Havre-Aubert ou, pour mentionner les concentrations moins importantes, de l'Étang-du-Nord et de Grande-Entrée. Voyons comment se manifeste

PHOTO II

ÉPARPILLEMENT DE L'HABITAT DANS FATIMA



(photo Noël Falaise.)

Cette photographie couvre la partie centrale de la figure 3. Vue vers le Sud.

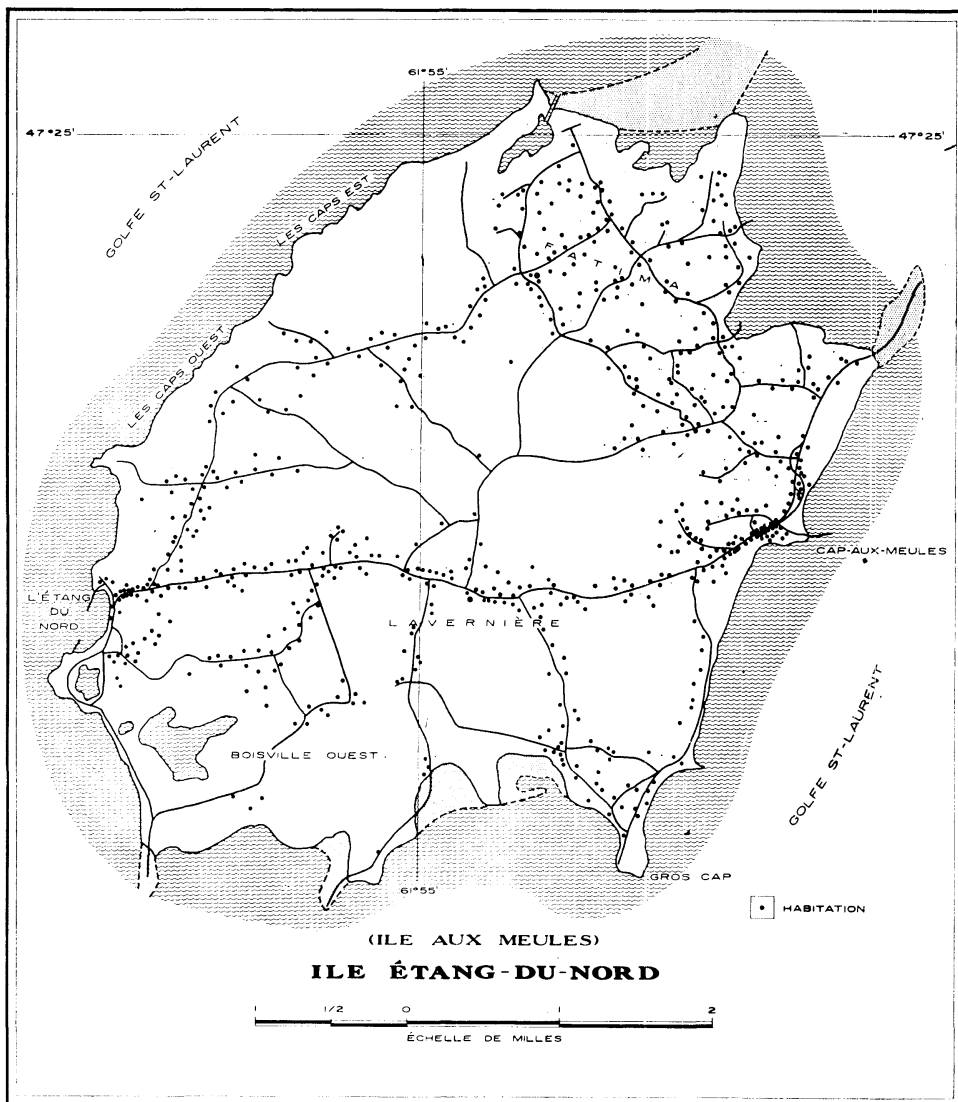
cette influence maritime, en étudiant les éléments de situation et de site du principal village de l'archipel.

Situation et site de Cap aux-Meules

Cap-aux-Meules n'est sans doute pas le plus pittoresque des villages madelinots, mais il est de beaucoup le plus important par son chiffre de population (800 hab., ce qui n'a rien d'énorme) et surtout par ses diverses fonctions industrielles et commerciales qui lui donnent l'aspect d'une ville miniature. Situé au centre de l'archipel, sur la côte orientale de l'île de l'Étang-du-Nord, il

FIGURE III

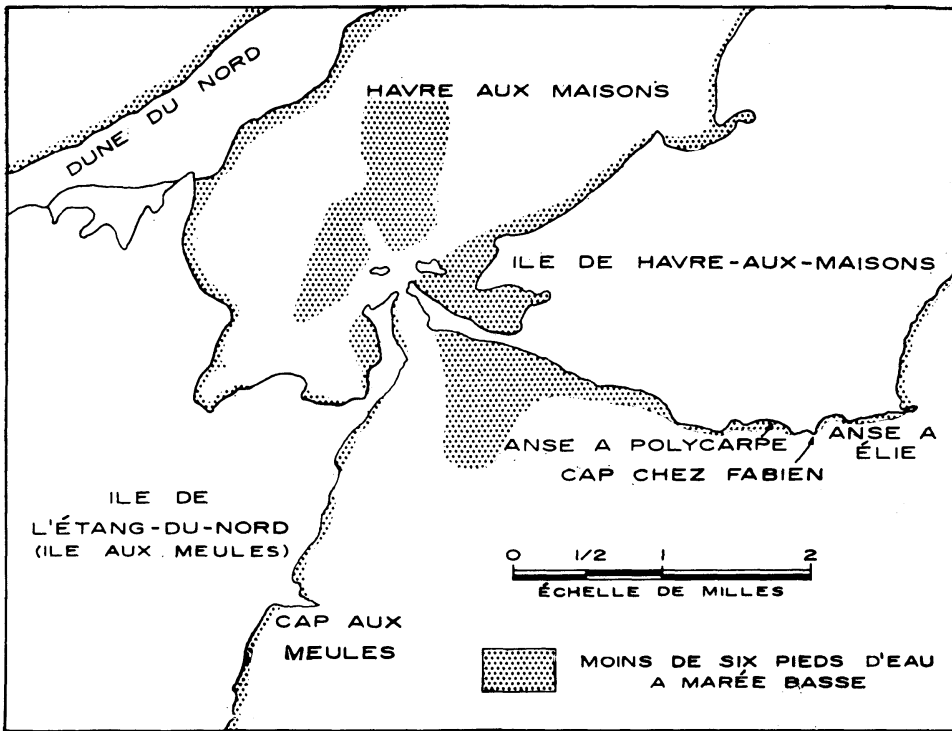
RÉPARTITION DES MAISONS D'HABITATION SUR L'ÎLE DE L'ÉTANG-DU-NORD



Les régions peu habitées sont les suivantes : 1° les Cap Est, exposés à des vents de bourrasque, où aucun ruisseau ne coule et où la nappe phréatique se trouve à plus de cent pieds de profondeur ; 2° les collines centrales, réservées surtout à l'élevage et à la culture fourragère ; 3° Boisville Ouest, où abondent tourbières et marécages. Population de l'île : 4,355 habitants (au moment de notre enquête) ; nombre de maisons : 610 ; moyenne de sept personnes par maison.

joue le rôle avantageux de carrefour de toutes les îles. La baie de Plaisance, calme et sans récif, le sépare de Havre-Aubert, mais la distance est aisément couverte en trois-quarts d'heure de bateau ou, si l'on utilise la route de la dune de l'Est, d'automobile. Ce n'est d'ailleurs pas le voisinage relatif de Havre-Aubert qui constitue le principal élément favorable à la situation de Cap-aux-Meules, mais plutôt la proximité de la baie d'En-Dedans et de Havre-aux-Maisons. La baie d'En-Dedans est la grande lagune qu'enserrent les dunes du Nord

FIGURE IV
SITUATION ET SITE DE CAP-AUX-MEULES



Par suite de la distribution des hauts-fonds, le havre aux Maisons est beaucoup plus accessible aux goélettes de Cap-aux-Meules qu'à celles du Cap-chez-Fabien. De nos jours, cet avantage ne joue plus guère car la plupart des goélettes ont été remplacées par des doris, embarcations motorisées longues de vingt-sept pieds seulement et qui peuvent trouver asile près du cap.

et du Sud. Jusqu'à ces dernières années, les petites embarcations pouvaient y circuler et atteindre rapidement Pointe-du-Loup, Grosse-Isle et Grande-Entrée sans faire le long détour par l'est de l'île du Havre-aux-Maisons. Aujourd'hui, un pont reliant la dune du Sud à celle du Nord bloque toute navigation mais rétablit le contact par route.

Il faut distinguer deux éléments dans la proximité de Havre-aux-Maisons : le havre proprement dit et l'île du même nom. Le havre, situé immédiate-

ment au Nord-Est de l'île de l'Étang-du-Nord, dans la lagune, est, avec celui du Havre-Aubert, le plus sûr de l'archipel ; il est également l'un des plus vastes, après celui de la Grande-Entrée. L'île du Havre-aux-Maisons est directement unie à Cap-aux-Meules par une courte flèche de sable dont le goulet est enjambé par un pont. C'est dire qu'en fait, la situation de la partie occidentale de Havre-aux-Maisons présente les mêmes avantages que ceux dont jouit Cap-aux-Meules. Le problème se réduit donc à cette simple question : pourquoi le village se trouve-t-il près du cap aux Meules et non à l'ouest de Havre-aux-Maisons ?

C'est que le site de Cap-aux-Meules présente des qualités dont l'île voisine est parfois dépourvue. La côte, assez régulière au nord de l'échouerie du Gros-Cap, est brusquement occupée par une petite péninsule montagneuse, le cap aux Meules, qui protège des vents les eaux immédiatement avoisinantes et qui forme, au Sud, un havre exigu où les goélettes même chargées peuvent jeter l'ancre sans risquer d'échouer. Mais l'abri, à lui seul, ne commandait certes par un établissement humain d'importance. Plus intéressant est le fait que la bathymétrie permet aux goélettes de s'approcher du cap, des baies voisines et, de là, d'entrer sans détour dans le havre aux Maisons, avantage précieux qui n'existe pas le long de la côte sud-ouest de l'île du Havre. La figure IV indique nettement jusqu'à quel point la navigation peut être malcommode le long de cette dernière côte.

En se précipitant dans le goulet du havre aux Maisons, les courants de marée ont creusé un chenal naturel dont la direction est favorable à Cap-aux-Meules. Le cap chez Fabien est le seul endroit sur Havre-aux-Maisons où une agglomération aurait pu se développer et les conditions de site n'y sont pas au fond si mauvaise : cotoyé à l'Ouest par l'anse à Polycarpe, assez ensablée, et à l'Est par l'anse à Élie, mieux protégée et un peu plus profonde, ce cap tourne le dos à une région assez plate que ferme une série de collines disposées en hémicycles. La région, qui n'est pas sans unité, s'appelle la Pointe-Basse ; l'habitat y est très dense, mais sans concentration définie. Guère plus éloignée du havre aux Maisons que Cap-aux-Meules, elle en est sérieusement isolée par les bancs de sable à peine immergés à marée basse ; l'attrait maritime qui commande les agglomérations côtières s'y est donc exercé beaucoup plus faiblement qu'à Cap-aux-Meules. Notons que ce dernier est également fermé, mais d'une façon beaucoup plus floue, par de modestes collines au Nord-Est et au Nord. Ainsi, c'est uniquement le chenal et le petit havre au sud du cap, bien supérieur à l'anse à Élie, qui ont déterminé la concentration humaine à Cap-aux-Meules, les autres éléments du site étant sensiblement identiques aux deux endroits.

CONCLUSION

Dispersion et concentration de l'habitat sont des expressions qui couvrent, aux îles de la Madeleine, des réalités bien parentes. Nulle part, dans aucun village, l'habitat n'est vraiment concentré ; les maisons sont simplement un peu plus rapprochées les unes des autres qu'ailleurs et la proportion des occu-

pants qui possèdent dans les collines un lopin de terre réservé au petit bétail et à la culture du foin est un peu plus grande. Partout cependant, dans les villages comme sur le reste du territoire, les bâtiments sont toujours près de la maison d'habitation, sauf ceux réservés à la pêche. Ces derniers, qui abritent filets, palangres et barils de sel, se trouvent sur la grève, collés les uns contre les autres. Ainsi, les Madelinots n'hésitent pas à transporter le fourrage sur des distances parfois respectables, mais se refusent à en faire autant pour leurs agrès de pêche ; ce n'est que l'hiver, saison-morte, qu'ils vont de temps en temps « à la cabane » chercher un filet pour le réparer.

Il est plutôt malaisé de définir l'habitat madelinot. Si on le compare à quelques types européens auxquels il semble s'apparenter, on peut dire que par l'éparpillement des maisons au milieu des terres et le tracé capricieux des chemins, il tient un peu du bocage ; mais ses agglomérations, son absence de haies ou de clôtures en maints endroits et surtout ses terrains non habités, réservés strictement au pâturage et à la culture fourragère, font aussi songer à l'*openfield*, tout au moins à sa structure sinon à son paysage caractéristique. À ces deux éléments opposés, aucun autre ne s'ajoute, ni les types de partage foncier pratiqués dans les provinces Maritimes, ni celui des rangs québécois, que l'on retrouve pourtant dans certaines îles de l'estuaire du Saint-Laurent. Les Madelinots ont donc occupé leur sol selon un mode de partage entièrement original dans l'Est du Canada.
